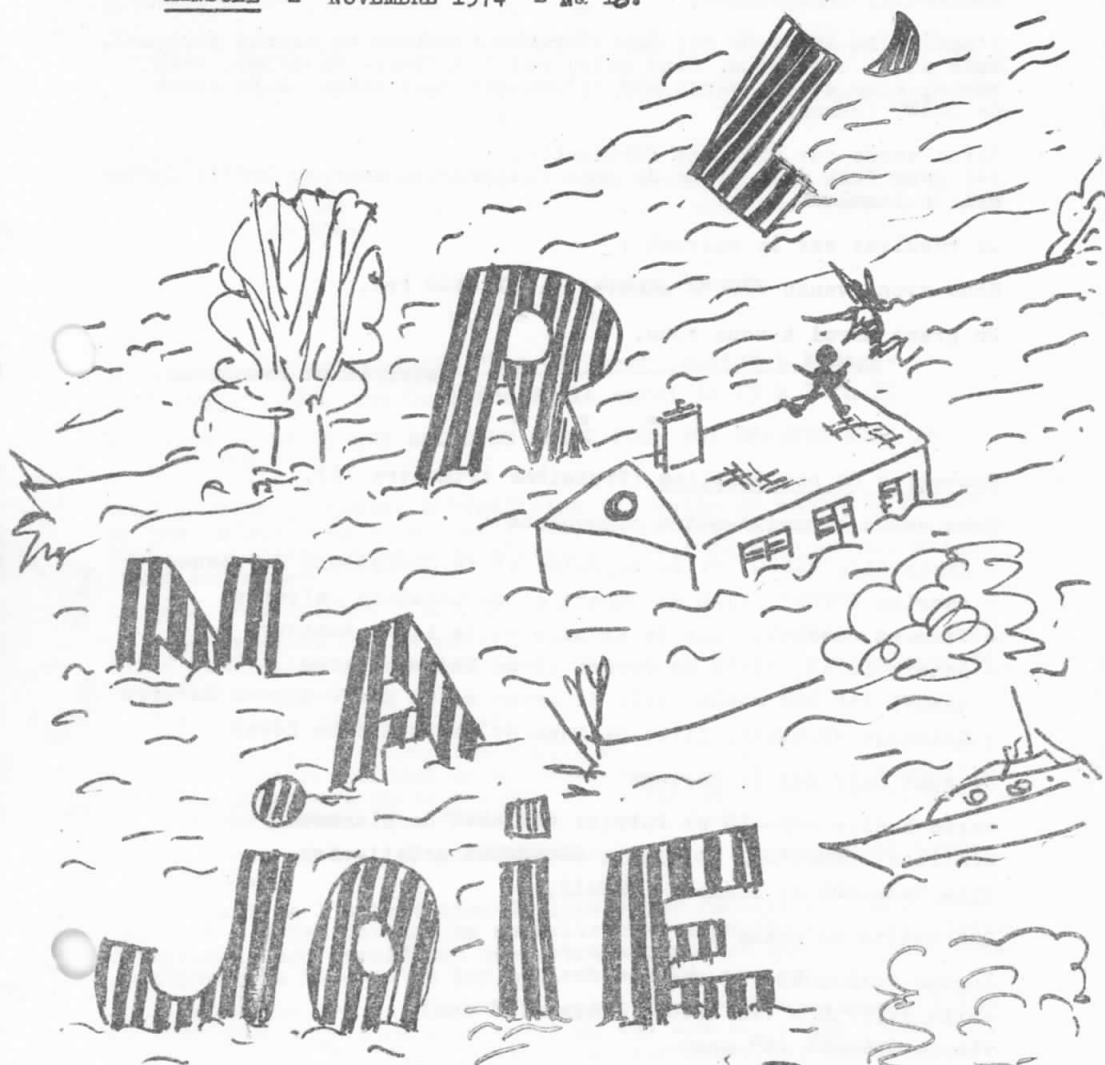


Jean.



VU L'IMPORTANCE DES PLUIES CES DERNIERS TEMPS
NOUS LANCONS UN APPEL A CHAQUE ORNAOIS.
POUR NOUS AIDER A CONSTRUIRE L'ARCHE
PAS DE NOE' MAIS D'ERNAGE.
S'ADRESSER ICI

Responsables : Arlette et Robert ROBAYE José et Jean LACROIX
 Monique et André JACQMIN Geneviève et Christian BRISACK

Ernageois, Ernageoises,

l'opération 48.81.00 fut une réussite complète au niveau national, mais aussi chez nous, dans notre petit village. En effet, l'an passé, nous avons vendu 409 "j'adhère" équivalant à la somme de 8.180 francs.

Cette année fut vraiment formidable.

Par deux fois nous avons dû nous réapprovisionner au Crédit Communal de Gembloux.

Le résultat est le suivant :

Nous avons vendu 770 "J'adhère".... 15.400 frs.

Un grand merci à vous tous.

Patricia et Françoise.

* * *

Nouvelles de nos familles (Troisième trimestre 74).

Sont venus agrandir notre communauté :

- Christelle HINCQ, fille de Jules et de Christiane Defresnes
- Fabrice DUPONT, fils de Robert et de Claudine Defrenne
- Vincent LANNEAU, fils de Francis et de Agnès Mambourg
- Sandra LOUIS, fille de Gérard et de Nadine Legros
- Samuël VAN DEN HEEDE, fils de Aster et de Marie-Aurore Mathieu
- Nathalie WEINQUIN, fille de René et de Dominique Kéver.

Se sont unis par le mariage :

Marie-Noëlle ARNOULD et Patrick HILLAERT de Blanmont
Béatrice TREMOUROUX et Albert ROOBROUCK d'Ottignies
Rita VERLINDE et Clément DESTAIN.

Ont quitté ce monde :

Eugène CHAMPAGNE (70 ans)
Maria STOFFYN - Vve LECOCQ Xavier (91 ans)
Pierre FOCROUL (85 ans)

* * *

Avec la fin proche de l'année liturgique, nous sommes doucement ramenés vers l'avenir.

L'avenir, c'est une autre année, dont le grand mérite est d'être nouvelle.

Tout ce qui est nouveau nous attire et nous donne de l'espérance.

Ne nous laissons surtout pas appesantir par notre "expérience".

La plus grande richesse de la vie, c'est de recommencer toujours...

Alors, recommençons à vivre en attendant, en espérant une irruption toujours plus grande de Dieu dans notre vie.

Il nous apportera toujours mieux une réponse, un sens, un but à cette vie.

Il nous possédera de plus en plus totalement jusqu'à nous unir à lui parfaitement pour toujours.

Bientôt Noël chantera.

Préparons-le dans nos familles et dans notre communauté. Cette fête doit être une joyeuse remise en route pour une année qui nous rapprochera de Dieu.

Frère Albert.

* * *

Société de Secours Mutuels "Les Ouvriers Réunis" à Ernage.

Permanence : 124, rue O. Piérard, le mardi de 19 à 20 h.30

MAINTIEN DU DROIT AUX SOINS DE SANTE POUR VOS ENFANTS AGES DE 14 à 25 ANS.

Pour pouvoir continuer à bénéficier des soins de santé en faveur de vos enfants nés entre le 1er septembre 1949 et le 1er septembre 1960, vous devez prouver qu'ils se trouvent dans l'une des situations suivantes :

1. Etre bénéficiaire d'allocations familiales.

Vous recevrez une attestation de la Caisse qui paye les allocations familiales et vous la remettrez aussitôt à votre délégué de mutuelle.

2. Fréquenter l'école du jour.

A défaut de l'attestation d'allocations familiales, vous devez demander à votre délégué de mutuelle une attestation de scolarité que vous remettrez après l'avoir fait compléter par l'établissement d'enseignement que fréquente votre enfant.

3. Etre sous contrat d'apprentissage auprès d'un organisme agréé par l'Etat.

A défaut de l'attestation d'allocations familiales, vous devez remettre à votre délégué de mutuelle une attestation du Secrétariat d'apprentissage certifiant que votre enfant est sous contrat d'apprentissage à la date du 1er septembre 1974.

A noter que dès qu'ils atteignent l'âge de 25 ans, vos enfants ne sont plus considérés, du point de vue A.M.I., comme étant à votre charge, que s'ils continuent à bénéficier des allocations familiales; le fait d'être toujours étudiant n'ouvre plus le droit aux soins de santé, en tant que personne à charge, après cet âge.

Les attestations en question doivent être en possession de votre délégué de mutuelle dès que possible et en tous cas AVANT LE 15 DECEMBRE 1974.

Si vous n'avez pas reçu l'attestation de la Caisse d'Allocations familiales avant le 1er décembre, n'attendez plus pour réclamer l'une ou l'autre pièce prévue au 2. ou au 3. ci-dessus.

Eugène Dehoux.

SOCIETE ROYALE HORTICOLE.

L'Assemblée générale statutaire se tiendra le 23 NOVEMBRE 1974, à 14 h.30, dans la salle académique de la Faculté, rue du Moulin à Gembloux et non le 16 comme annoncé précédemment dans l'R NA JOIE du mois d'octobre. Invitation cordiale à tous les amateurs de jardin.

Pour les assortiments de graines et autres produits, les instructions seront communiquées dans l'HORTICOLE du mois de novembre.

J. Vandecasteele.

* * *
S P O R T S

RAPID ERNAGEOIS.

En début de saison, le club s'était fixé deux objectifs : jouer le titre en 4e division, se défendre honorablement en div. 5.

Après neuf matches, les RE2 et 3 réalisent ces souhaits et les résultats du RE 1 sont décevants depuis quelques samedis.

En division 4A, le RE 2 est classé troisième à 1 point des leaders: les joueurs essayent de construire du bon football, l'ambiance est excellente... ils sont sur la bonne voie pour la montée.

En division 4B, le RE 1 est 8e : dans une série très forte, l'équipe n'a pas confirmé ses premiers matches (6 points sur 8). Malgré les derniers résultats, l'ambiance reste très bonne et il ne manque qu'un petit but pour relancer la formation.

En division 5, le RE 3 est 10e : c'est l'équipe amateurs, les joueurs s'amuse, perdent dans la bonne humeur. C'est peut-être l'équipe qui apportera le plus de satisfactions : se détendre sainement, participer en camarade, c'est un des buts du Rapid.

N'oubliez pas de venir encourager tous ces joueurs et retenez aussi cette date importante : le 7 décembre 74 (mais non, ce n'est pas "la Saint Nicolas", c'est le BAL DU RAPID ERNAGEOIS).

* * *

ROYALE PELOTE GEMBLUX-ERNAGE.

La période des transferts s'est terminée sans que nous ayons porté de grands changements à nos formations. Nous avons acquis définitivement Philippe DEMUYLDER que vous connaissez tous.

Un nouvel élément fera son entrée parmi nous la saison prochaine. Il s'agit de Joël LEMMENS qui nous vient de Seraing. Il semble avoir beaucoup d'avenir. Fini pour les acquisitions.

Et du côté de nos joueurs, nous gardons tout le monde.

En effet, nous avons proposé KULZER et RONSMANS, mais il n'y eut pas d'amateur.

La prochaine saison est encore loin, aussi je vous propose d'attendre la suite de cette arrière-saison au prochain numéro.

Walther Bassinne.

* * *

COLLECTE DE SANG les jeudis 5 et 12 DECEMBRE à GEMBLoux.

Chère Amie, Cher Ami,

Les derniers échos se sont tus, trois mois ont passé et les préoccupations de la crise économique et du mauvais temps ont effacé les dernières images de la kermesse 74.

Le Comité des Fêtes ne s'est pas arrêté pour autant. Il a fait son bilan qui est largement positif sur le plan du programme réali

Nous souhaitons que vous soyez aussi satisfaits que nous.

Pour que la clôture des festivités 74 soit complète, nous vous communiquons ci-dessous la liste des concurrents primés au concours de dessins des enfants et au concours de ballonnets.

Il nous faut souligner le vif succès remporté par le concours de dessins. En effet, 41 participants s'y disputèrent avec 56 dessins. Certaines de ces oeuvres méritent des félicitations particulières et les meilleures ont été envoyées à la Maison de la Culture de Namur pour y participer à une exposition.

Les prix de ces deux concours sont à retirer chez VAN HAUWAERT, Roland, Rue Eugène Delvaux, 72.

En 75, nous honorons Saint BARTHELEMY à sa date, puisque la kermesse se situe les 22, 23, 24 et 25 août.

A cette occasion, sans être présomptueux, nous désirons réaliser des festivités plus grandioses encore. Aussi, nous aurons besoin d'aide.

Nous nous permettons de vous rappeler que le Comité des Fêtes n'est pas une exclusive du football ou de la balle pelote. Il est ouvert à TOUS, pour autant que l'on habite Ernage et que l'on soit décidé à payer de sa personne.

Une autre mise au point est à faire et qui concerne les endroits choisis pour les différentes activités de la fête.

La kermesse du mois d'août est organisée pour TOUS les Ernageois, qu'ils soient du Paradis ou du Diquet, du Try Masset ou de la Drève de Linoy.

Vous devez bien vous rendre compte que certaines activités requièrent un emplacement déterminé et, par exemple, qu'un ballon ne peut s'élever à proximité d'une ligne électrique à haute tension, qu'un tir aux clays ne peut se faire qu'en dehors de l'agglomération.

Si les métiers forains sont installés sur la place, c'est par tradition et aussi pour une raison pratique qui est l'espace et l'accès facile.

Lorsque nous préparons le programme, nous essayons de centrer les activités. Il est évident que ce n'est pas toujours possible. Mais notre but reste avant tout, de satisfaire la majorité.

Nous sommes disposés à accueillir toutes les suggestions. C'est déjà pour vous une forme de participation, de préparation à la kermesse 75.

Le Comité des Fêtes

Concours de dessins

Catégorie A - 3 à 6 ans (15 candidats - 22 dessins)

1. Véronique BRISAK 37,5 /40
2. Martine Renard 36,5/40
3. Carine Gréwillers 36 /40
4. Jean-Philippe Luxen 34,5 /40
5. Isabelle Biller 33,5 /40

Catégorie B - 7 à 8 ans (11 candidats - 13 dessins)

1. Alban Jacqmin 38 /40
2. Laurence Genard 37,5/40
3. Zany Soetaert 35,5/40
4. Jean-Marc Hincq 35 /40
5. Frank Van Hauwaert 31 /40

Catégorie C - 9 à 12 ans (15 candidats - 21 dessins)

1. Bernard Lardinois 39 /40
2. Cathy Lacroix 38,5/40
3. Nathanaël Jacqmin 36 /40
4. Serge Vassart 35,5/40
5. Evelyne Wittke 34 /40

Concours de ballonnets

1. Burny, Pascale, rue des Combattants, 48 - Blamont
2. Champagne, Thomas, rue des Combattants à Walhain
3. Vandewouwer, Olivier, Chussée de Charleroi, Gembloux
4. Jamotte, Véronique, rue du Trichon, 217, Sauvenière
5. Bidoul, Patricia
6. Vankeersbergen, Christian, rue du Trichon, 217
7. Henry, Jean-François, rue de la Station Chastre
8. Swinnen, Dominique
9. Gouverneur, Véronique, Sentier de messe, Sombreffe

Carte retrouvée

VENLO (Holl)
ROERMOND (Holl)
id
BORGLOON
HOEPERTINGEN
SAINT-TROND
GINGELUM
MONTENAKEN
LINCEN